

La rentrée des associations lectouroises s'annonce festive : la Ville propose de les mettre à l'honneur



La rentrée des associations lectouroises s'annonce festive : la Ville propose de les mettre à l'honneur

Le samedi 6 septembre, de 10h à 17h, la mairie de Lectoure organise la rentrée des associations au stade municipal Ernest Vila. Cet événement, communément appelé « Fête des associations », est l'occasion idéale pour les nouveaux arrivants, les visiteurs, les familles, les parents de Lectoure et des communes alentour de découvrir la richesse de la vie associative locale, de s'informer et de s'engager.

Une trentaine de stands seront installés. La journée sera rythmée par une animation musicale, des démonstrations et une scène ouverte, dans une ambiance festive et conviviale.

Le samedi 6 septembre, la commune offrira un café d'accueil aux associations pour bien démarrer la journée, et un apéritif convivial sera servi en fin d'après-midi pour clôturer ce rendez-vous annuel unique, où toutes les associations seront réunies, aux côtés de leurs nombreux bénévoles.

En effet, la ville de Lectoure organise plus de 160 événements par an, grâce à son tissu associatif particulièrement dynamique. C'est l'une des communes du Gers qui compte le plus grand nombre d'associations actives : une centaine au total. Leurs activités sont très variées : sport, solidarité, enfance et jeunesse, culture, animations, etc.

Le Tennis Club de Lectoure tiendra une buvette, tandis que l'AGV proposera de la restauration rapide avec deux formules :

- Formule adulte : sandwich, frites, bouteille d'eau et verre de vin à 8 €
- Formule enfant : sandwich, frites, bouteille d'eau à 6 €

La vie associative occupe une place centrale à Lectoure. Elle fait la fierté de la commune et contribue pleinement à son attractivité et à son dynamisme.

Cette année, la ville souhaite mettre en lumière l'ensemble de ses associations. Celles qui le souhaitent sont invitées à se faire connaître des Lectourois, des Gersois, et même au-delà, à travers une série de vidéos et de photos diffusées sur l'ensemble des supports de communication de la municipalité.

Cette mise en valeur peut avoir lieu avant ou après le 6 septembre, mais une demande préalable est obligatoire par courriel à l'adresse suivante : communication@mairie-lectoure.fr

